



Assurance prêt immobilier avec sci

Par **MOUHAT**, le **22/09/2008** à **11:27**

Nous avons (couple marié) signé un compromis de vente pour acquérir une résidence principale, l'actuelle étant en vente. Ayant des difficultés d'assurances pour les prêts relais et principal pour cause de santé, et ayant 2 enfants majeurs dont l'un est propriétaire, une SCI est-elle une réponse possible, avec prêts assurés principalement par les enfants ?

Remerciement pour votre réponse et votre diligence car **URGENCE**.